

## CONCOURS DE RECRUTEMENT DIRECT DANS LE CORPS DES MAGISTRATS DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL

Au titre de 2021

## Session des 7 et 8 septembre 2020

Deuxième épreuve commune d'admissibilité : questions appelant une réponse courte

Durée de l'épreuve : 1 heure 30

Coefficient 1

## Questions:

- 1. L'office du juge de cassation.
- 2. Le délibéré.
- 3. L'acte administratif non réglementaire.
- 4. La société publique locale.

## Attention:

- chaque question doit faire l'objet d'une réponse qui ne doit pas dépasser deux pages pleines ;
- commencer par la 3<sup>ème</sup> page de la copie ;
- ainsi l'ensemble des réponses tiendra au maximum sur une copie et deux intercalaires.